

École Madeleine-Brousseau

RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE ET DE SON CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2018-2019

Présentation de l'établissement

L'école Madeleine-Brousseau est une école primaire qui compte cette année, 635 élèves, répartis en vingt-huit groupes du préscolaire à la 6^e année.

L'équipe-école est composée de vingt-huit titulaires, sept enseignants spécialistes et trois orthopédagogues. Des services complémentaires sont offerts en éducation spécialisée, psychologie, psychoéducation et orthophonie. De la francisation est offerte à 21 élèves de la 1^{re} à la 6^e année. En collaboration avec le CLSC, nous offrons également les services d'une intervenante sociale, d'une infirmière et d'une hygiéniste dentaire. Elles travaillent en partenariat pour favoriser le développement du potentiel et le bien-être des élèves qui nous sont confiés.

Le service de garde, qui compte 17 éducatrices et 7 surveillants des dîneurs, a, quant à lui, accueilli 350 enfants ayant un statut régulier, en plus 243 enfants inscrits seulement pour la période du dîner. En plus des activités quotidiennes, une période de surveillance des devoirs et leçons est offerte à raison de deux soirs par semaine, et ce, à même le service de garde.

La collaboration des parents est un facteur essentiel à la réussite scolaire de leurs enfants. À titre d'exemples, mentionnons leur participation aux plans d'intervention et aux diverses soirées d'information et de formation qui leur sont offertes, les liens de communication avec les divers intervenants de l'école, ainsi que leur implication dans les différentes activités dans les classes. Nous pouvons compter sur une équipe de parents bénévoles qui, grâce à leur grande disponibilité et expertise, assure le bon fonctionnement de la bibliothèque scolaire, de la vaccination et de l'organisation des photos scolaires.

En ce qui concerne les finances, de nombreux compromis de tous et chacun auront permis des ajouts de services à l'élève, dont soixante-dix heures par semaine en éducation spécialisée pour soutenir nos élèves avec des besoins d'encadrement particuliers intégrés en classe régulière, en plus d'un ajout de 40 % de services en orthopédagogie.

Ressources allouées et décisions budgétaires

L'école Madeleine-Brousseau a obtenu des subventions spéciales, dans le cadre de programmes gouvernementaux, permettant d'investir dans des activités et des services :

Mesure 15021 - Soutien à la persévérance (allocation 66 070 \$)

Ajout de ressources professionnelles, ainsi qu'évaluations professionnelles réalisées au privé.

Mesure 15022 - École en forme et en santé et saines habitudes de vie (allocation 6 343 \$)

Cette allocation permet la mise en place des activités sportives pour les élèves sur l'heure du dîner, et ce, tout au long de l'année. De plus, elles permettent le soutien d'équipes sportives en athlétisme et au volleyball.

Il est à noter qu'un don de 9 400 \$ a été fait à l'école dans le cadre du Course-o-thon, ce qui a permis l'achat de huit vélos de *spinning* nécessaires pour les élèves lors des temps de récréation, de dîner, ainsi que les fins de journée. Cette somme permettra également à l'école de se procurer du matériel pour implanter un programme de boxe.

Mesure 15024 - Soutien à la persévérance - Aide aux parents (allocation 1 000\$)

Conférence de Richard Robillard adressée aux parents et portant sur l'attachement.

Mesure 15025 - Partir du bon pied (allocation 52 157 \$)

Dans le cadre de cette mesure, 7 heures de services par semaine ont été ajoutées en psychoéducation. L'allocation a également permis la présence d'une enseignante remplaçante à raison de 10 % par semaine. Enfin, des libérations pour des entretiens de lecture auprès de l'ensemble des élèves de 1^{re} année ont aussi été rendues possibles.

Mesure 15027 - Coup de pouce 2^e à 6^e année (allocation 8 396 \$)

Dans le cadre de cette mesure, le service d'orthopédagogie a été bonifié de 20 %.

Mesure 15103 - Lecture à l'école (allocation 6 667\$)

Par cette mesure, nous avons procuré des livres pour chacune des classes en achetant de nombreux romans et autres ouvrages de référence.

Mesure 15170 - Initiative des écoles (allocation 6 969 \$)

Un ajout de 5 % de services en orthopédagogie a été effectué.

Une somme de 2 619 \$ a été consacrée à des évaluations réalisées en ergothérapie au privé.

Mesure 15180 - Ressources éducatives numériques (allocation 3 483 \$)

Achat de matériel pédagogique et livres numériques.

Mesure 50670 - Infrastructure technologique (allocation 15 177 \$)

L'utilisation de cette subvention se décline de la façon suivante :

- 5 000 \$ pour l'achat et l'installation de deux TNI installés dans les bureaux des orthopédagogues.
- 2 302 \$ pour accessoires, imprimante et portable du personnel.
- 7 875 \$ pour l'achat de portables pour les élèves nécessitant un soutien technologique.

Mesures d'appui - (allocation 32 360 \$)

Par cette subvention additionnée à d'autres mesures, nous avons pu faire des ajouts d'heures en orthopédagogie ainsi qu'en éducation spécialisée afin de soutenir nos élèves à risque.

Mesure pour le soutien à l'intégration. Francisation (allocation 16 110 \$)

Des services de francisation ont été offerts à 21 élèves de la 1^{re} à la 6^e année pendant 30 semaines.

Le Plan de réussite unifié à la Convention de gestion et de réussite éducative

L'année scolaire 2018-2019 constituait la dernière année d'application de la Convention de gestion et de réussite éducative. Au cours de l'année, les intervenants de l'école ont

poursuivi le déploiement des moyens que nous avons prévus pour atteindre nos objectifs. Ainsi, nous vous présentons le bilan des buts poursuivis à l'intérieur du Projet éducatif.

But 1. Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.

Objectif : 98 % des élèves de 1^{re} année réussiront en lecture en juin 2018.

Indicateur : Taux de réussite des élèves de 1^{re} année.

Cible : L'ensemble des élèves de 1^{re} année.

Résultats : 100 % des élèves de 1^{re} année ont réussi en lecture en juin 2018.

Moyens mis en place :

Programme de dépistage au préscolaire en conscience phonologique (approche mise en place pour un effet observable à long terme), intervention précoce en lecture auprès des élèves de 1^{re} année par l'intermédiaire des entretiens de lecture, ajout d'heures en orthopédagogie.

But 2. Amélioration de la maîtrise de la langue française.

Objectifs : S'assurer d'un haut taux de réussite moyen des élèves (basé sur le taux de réussite moyen des écoles de provenance).

Indicateur : Taux de réussite en lecture

Cible finale: 1^{er} cycle 97 %

2^e cycle 91 %

3^e cycle 94 %

Résultats : 1^{er} cycle 99 % (+ 2 %)

2^e cycle 97 % (+ 6 %)

3^e cycle 96 % (+ 2 %)

But 2. Amélioration de la maîtrise de la langue française.

Objectifs : S'assurer d'un haut taux de réussite en fin de 1^{er} cycle en écriture et d'un haut taux de réussite aux épreuves obligatoires en écriture en fin 2^e et 3^e cycle (basé sur le taux de réussite moyen des écoles de provenance).

Indicateur : Taux de réussite des élèves en fin de 1^{er} cycle en écriture et le taux de réussite aux épreuves d'écriture à la fin des 2^e et 3^e cycles.

Cible finale : 1^{er} cycle 92 %

2^e cycle 89 %

3^e cycle 87 %

Résultats : 1^{er} cycle 97 % (+ 5 %)

2^e cycle 97 % (+ 8 %)

3^e cycle 97 % (+ 10 %)

But 4 : Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire.

Objectifs : 90 % des élèves se sentent en sécurité à l'école.

Indicateur : Pourcentage des enfants qui disent se sentir en sécurité dans l'école.

Cible finale : Maintenir au-delà de 90 % le nombre d'élèves qui se sentent en sécurité dans l'école.

Liens avec le Projet éducatif : milieu sain et sécuritaire

Résultats : Réalisé en décembre 2017 (312 répondants) et reconduit en janvier 2019 (369 répondants), le sondage de l'école Madeleine-Brousseau relatif au Plan de lutte contre l'intimidation et la violence et destiné aux élèves de 3^e à 6^e année révèle que, pour tout ce qui relève de l'intimidation (violence physique, exclusion, rumeurs, rire des autres méchamment), la très grande majorité de ces comportements sont rapportés par les élèves comme se produisant sur la cour d'école lors de la récréation du matin et de l'après-midi, et ce, pour une deuxième année consécutive. Le sondage rend également compte du fait que 84 % des jeunes pensent que les adultes interviennent pour contrer l'intimidation. Ce pourcentage était de 81 % l'an dernier. Finalement, ce sondage révèle que 28,65 % des 369 répondants se sont faits bousculer ou frapper de façon volontaire par un même élève ou par des ou les mêmes élèves depuis le début de l'année.

Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

En ce qui concerne le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence, celui-ci s'inscrit dans la poursuite des objectifs de la Convention de gestion et de réussite éducative, plus précisément dans l'atteinte du but 4 de la Convention de partenariat, soit : « l'amélioration d'un environnement sain et sécuritaire dans les établissements. » De

plus, il s'agit d'une orientation retenue par l'équipe-école pour l'élaboration du Projet éducatif. Ainsi, des actions seront prises en termes de prévention et pour réduire les méfaits, particulièrement en ce qui a trait à la vie étudiante et au vécu sur la cour d'école.

Au cours de l'année 2018-2019, l'équipe-école est intervenue à 6 reprises pour le traitement de situations relatives à l'intimidation et à la violence. L'une de ces interventions, au 2^e cycle, a nécessité une intervention de niveau 2 (suspension interne, rencontre et ateliers avec la TES, communication avec les parents, geste de réparation, lettre d'excuses, rencontre entre les enfants en présence des parents afin de favoriser le développement de l'empathie). Le document complet est accessible sur le site Web de l'école.

But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle

Objectif : Informer tous les élèves de 6^e année des différents parcours de formation offerts au secondaire ainsi qu'à la formation professionnelle.

Indicateur : nombre d'activités offertes.

Cible : 2 à 3 activités par année.

Résultat : Démarche entrepreneuriale avec le marché de Noël; activités de transition primaire-secondaire; présentation en classe de différents parcours de formation au secondaire, visite du Centre de formation professionnelle des Patriotes, contenus en orientation scolaire et professionnelle en 5^e et en 6^e année.

Moyens mis en place :

Les divers produits réalisés par les élèves dans différents groupes du service de garde leur ont permis de s'approprier la démarche entrepreneuriale.

- Élaboration des modèles à reproduire.
- Travail d'équipe et montage des produits.
- Publicité et vente.

Tenue de l'activité « Mini ville », favorisant la démarche d'appropriation et d'occupation d'un emploi en échange de rémunération, d'achats et de dépenses de la vie courante.

Activité sur la connaissance de soi, par l'intermédiaire de la formation *Gang de choix*.

Finalement, les différents parcours de formation au secondaire ont été présentés par la direction responsable du passage primaire-secondaire de l'école secondaire du secteur. Les élèves de 6^e année ont visité un centre de formation professionnelle et ont échangé

sur diverses possibilités de carrière dans le cadre des contenus en orientation scolaire et professionnelle.

Liens avec le Projet éducatif : réussite en français

Parallèlement, nous avons également élaboré le nouveau Projet éducatif de l'école qui sera en application dès la prochaine année scolaire. Cet exercice a permis d'établir un état de situation en ce qui a trait à la réussite des élèves de l'école qui est présenté dans le rapport annuel 2018-2019.

Dans une perspective préventive, une analyse des taux de réussite et des résultats moyens aux épreuves obligatoires de la Commission scolaire et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a été réalisée. Compte tenu des résultats relativement à la lecture et à l'écriture, des éléments tels que la planification des savoirs essentiels et de l'évaluation, au plan de ces compétences, sont des chantiers pédagogiques à prioriser. Du temps sur les heures de travail est accordé à la planification des savoirs essentiels, mais également à l'harmonisation des pratiques pédagogiques et éducatives.

Les résultats en question montrent qu'en 4^e année, tant l'école que les garçons ont des taux de réussite ou des résultats moyens au-dessus de l'ensemble de la Commission scolaire à l'épreuve ministérielle d'écriture. Cependant, en 6^e année, pour cette même épreuve, tant les filles que les garçons réussissent moins bien que l'ensemble des élèves de la Commission scolaire, taux de réussite et résultats moyens confondus.

Écriture, 4 ^e année							
2016-2017		2017-2018		2016-2017		2017-2018	
Taux de réussite (%)		Taux de réussite (%)		Résultat moyen (%)		Résultat moyen (%)	
Ensemble des élèves		Ensemble des élèves		Ensemble des élèves		Ensemble des élèves	
École	97,4	École	97,7	École	81,3	École	83,3
Secteur	92,2	Secteur	92,9	Secteur	78,0	Secteur	78,1
CSP	93,4	CSP	93,4	CSP	78,3	CSP	77,5
Filles		Filles		Filles		Filles	
École	97,4	École	100,0	École	84,9	École	85,2
Secteur	96,2	Secteur	95,1	Secteur	82,0	Secteur	81,8
CSP	95,6	CSP	95,6	CSP	81,6	CSP	80,7
Garçons		Garçons		Garçons		Garçons	
École	97,4	École	95,3	École	77,7	École	81,4
Secteur	88,3	Secteur	90,9	Secteur	74,1	Secteur	74,8
CSP	91,2	CSP	91,3	CSP	75,0	CSP	74,6

Écriture, 6 ^e année					
2016-2017		2017-2018		2016-2017	
Taux de réussite (%)		Taux de réussite (%)		Résultat moyen (%)	
Ensemble des élèves		Ensemble des élèves		Ensemble des élèves	
École	88,2	École	90,4	École	75,3
Secteur	94,4	Secteur	91,8	Secteur	77,8
CSP	95,8	CSP	92,7	CSP	79,7
Filles		Filles		Filles	
École	95,8	École	90,0	École	79,0
Secteur	97,9	Secteur	95,5	Secteur	81,0
CSP	97,9	CSP	95,4	CSP	82,9
Garçons		Garçons		Garçons	
École	81,5	École	90,9	École	72,0
Secteur	91,4	Secteur	87,3	Secteur	75,0
CSP	93,7	CSP	89,9	CSP	76,5
				Résultat moyen (%)	
Ensemble des élèves		Ensemble des élèves		Ensemble des élèves	
École		École		École	78,4
Secteur		Secteur		Secteur	77,2
CSP		CSP		CSP	78,2
Filles		Filles		Filles	
École		École		École	81,2
Secteur		Secteur		Secteur	81,2
CSP		CSP		CSP	81,5
Garçons		Garçons		Garçons	
École		École		École	74,5
Secteur		Secteur		Secteur	72,4
CSP		CSP		CSP	74,7

La démarche relative à l'élaboration du Projet éducatif a permis aux membres de l'équipe-école de prendre un recul et d'analyser ces résultats afin de repositionner les enjeux, les objectifs et les moyens que nous prendrons pour les atteindre dès l'an prochain, notamment, en écriture, formation portant sur la rétroaction pour l'ensemble de l'équipe-école, ainsi que planification des savoirs essentiels (travail amorcé en 2018-2019).

Conclusion

Le bilan de l'année scolaire 2018-2019 est positif. Le climat de travail est agréable et stimulant. Nous bénéficions d'une équipe de pédagogues et de partenaires capables de concertation et d'engagement pour l'atteinte d'objectifs visant la réussite et le bien-être global de nos élèves. Parce que nous nous préoccupons d'offrir des services de qualité, nous devons poursuivre ce qui est amorcé et être créatifs quant aux façons de soutenir le personnel en regard de l'intégration des élèves avec besoins particuliers en classe régulière.

Pour la prochaine année, il y aura poursuite de la mise en place de communautés d'apprentissage; de la formation ainsi que des pratiques collaboratives seront exploitées par l'intermédiaire des moyens suivants : appropriation du concept d'enseignement explicite et construction de séquences d'enseignement par équipe-niveau; introduction de la rétroaction dans les séquences d'enseignement, échange et rétroaction entre collègues d'une équipe-niveau; formation et soutien par l'équipe de conseillers pédagogiques du Service des ressources éducatives. Des ressources financières et matérielles sont prévues afin de rendre réalisables ces objectifs de travail.

La collaboration des parents demeure une aide précieuse dans les efforts que nous mettons à réaliser notre mission éducative. Nous devons maintenir nos activités de soutien aux parents dans l'accompagnement du cheminement scolaire de leur enfant, tant en regard des apprentissages que des modèles de gestion du comportement.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de tous les projets qui ont eu lieu cette année.



Éric Lemieux, directeur de l'école Madeleine-Brousseau



École
**Madeleine-
Brousseau**

Rapport annuel du conseil d'établissement 2018-2019

Septembre

Les points suivants ont été adoptés en septembre

1. Campagne de financement, vente de coffrets de fromage
2. Règles de régie interne
3. Calendrier des rencontres

Les points suivants ont été approuvés en septembre

1. Autorisation pour tenue d'activités dans le parc avoisinant l'école
2. *Club Récréation Improvisation 4^e-5^e et 6^e année*
3. Plan d'engagement vers la réussite – Arrimage avec le processus du projet éducatif
4. Activités éducatives complémentaires

Octobre

Les points suivants ont été approuvés en octobre

1. Organisation scolaire
2. Autorisation pour distribution de bonbons – Fête de l'Halloween
3. Enchantons-nous / Frais chargé aux parents
4. Campagnes de financement
5. Normes et modalités
6. Club Récré-Action - Formation de gardiens avertis 7 juin 2019
7. Explo-FP Primaire 27 mars 2019



Décembre

Les points suivants ont été approuvés en décembre

1. Reddition de comptes – Adoption des mesures budgétaires

Janvier

Le point suivant a été adopté en janvier

1. Adoption budgétaire pour les mesures dédiées et protégées

Février

Les points suivants ont été approuvés en février

1. Résolution pour utilisation fonds à destination spéciale
2. Service de traiteur

Les membres du CÉ ont été consultés, en février, par le conseil d'établissement sur le point suivant : Choix de la compagnie pour les photos scolaires de septembre 2019

Mars

Les points suivants ont été adoptés en mars

1. Projet éducatif
2. Règles de régie interne du service de garde – Année scolaire 2019-2020

Les points suivants ont été approuvés en février

1. Sortie rencontre avec un auteur le 5 avril
2. Dépôt de planification de l'éducation à la sexualité
3. Choix de la compagnie pour les photos scolaires de septembre 2019
4. Campagne de financement Cestamoi.ca - étiquettes personnalisées

Les membres du CÉ ont été consultés, en mars, par le conseil d'établissement sur le point suivant :

Critères de sélection de la direction d'établissement – Année 2019-2020

Mai

Les points suivants ont été adoptés en mai

1. Activités sorties service de garde – Année scolaire 2019-2020
2. Utilisation du fonds à destination spéciale pour une activité de fin d'année
3. Utilisation du fonds à destination spéciale pour aménagement de la bibliothèque
4. Autorisation pour pique-nique dans un parc près de l'école le 18 juin pour les élèves de 3^e année

Les points suivants ont été approuvés en mai

1. Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation
2. Code de vie
3. Participation à la campagne de financement de la Fondation J'ai faim à tous les jours - Tirelires Halloween 2019

Juin

Les points suivants ont été approuvés en juin

1. Listes effets scolaires – Année scolaire 2019-2020
2. Cahiers d'exercices et frais chargés aux parents – Année scolaire 2019-2020

Les points suivants ont été adoptés en juin

1. Budget 2019-2020
2. Rapport annuel du conseil d'établissement



Madame Amélie, présidente